Communiqué de presse
À Bordeaux, juillet 2023

Pour voir cet email, cliquez ici

Développement durable

1ère édition des Trophées Cognac Vignoble Engagé : 18 lauréats récompensés

Le palmarès de la 1ère édition des Trophées Cognac Vignoble Engagé a été dévoilé, ce jeudi 29 juin, dans le cadre d'une soirée de remise de prix à Jonzac au Centre des Congrès de Haute-Saintonge en Charente Maritime. Au cours de cette soirée, 18 lauréats issus de la filière Cognac, du monde associatif et institutionnel ont été primés dans six catégories. 70 candidatures avaient été reçues dans le cadre de ce nouvel événement.

Un projet collectif de la filière Cognac pour mettre à l'honneur les acteurs du changement

Les Trophées Cognac Vignoble Engagé sont initiés pour la première fois par Terre de vins, qui poursuit son engagement pour un vignoble durable aux côtés de la filière Cognac. Co-organisée avec le **Bureau National Interprofessionnel du Cognac** (BNIC), le **groupe Sud Ouest** et **Charente Libre**, cette première édition valorise l'engagement de la filière et récompense les meilleures initiatives environnementales de l'appellation, un projet collectif répondant aux enjeux du développement durable de la filière et de tout un terroir.

Le palmarès de la première édition des Trophées Cognac Vignoble Engagé

Les dossiers de **70 candidats** ont été confiés à un jury de **13 professionnels**, chargés de récompenser les lauréats pour chacune des **quatre catégories** : **Biodiversité, Empreinte**, **Vivre Ensemble** et **Initiatives collectives.**

Deux prix spéciaux ont également été décernés : le **Prix Spécial "Écosystème Cognac"** qui récompense un acteur ou un collectif de la filière Cognac dans sa globalité pour son action en faveur de l'environnement, ainsi que le **Prix Spécial "Innovation"** qui favorise les démarches de Recherche & Développement ou d'innovation en lien avec l'environnement. Au total, ce sont donc 18 lauréats qui se sont vus récompensés pour leur engagement et initiatives environnementales auprès de la filière Cognac.

« *Cette première édition des Trophées Cognac Vignoble Engagé a créé un véritable élan dans notre appellation et donné la parole à toutes celles et ceux qui se mobilisent pour la préservation de notre environnement et du territoire.* ***La diversité des candidatures proposées par nos viticulteurs, négociants, bouilleurs de profession et par les acteurs institutionnels et associatifs de la région témoigne de la transition en cours et de notre détermination à la réussir.*** *Je tiens à féliciter, au nom de la filière Cognac, tous les lauréats et remercier chaleureusement les nombreux candidats pour leur engagement quotidien. Un immense merci à tous les partenaires qui ont rendu possible cet événement à nos côtés : les Chambres d'agriculture de la Charente et de la Charente-Maritime, les Crédit Agricole Charente-Périgord et Charente-Maritime Deux-Sèvres, la communauté d'agglomération de Grand Cognac, la communauté des communes de Haute Saintonge et la région Nouvelle-Aquitaine. Et bien sûr le groupe Sud Ouest, La Charente Libre et Terre De Vins.* »
Christophe VERAL, président du Bureau National Interprofessionnel du Cognac.

EMPREINTE

Ce trophée récompense la gestion des ressources et la diminution de l'empreinte environnementale (gestion des ressources en eau, en énergie et des déchets et sous-produits, éco-conception, bilan carbone).

Les quatre lauréats récompensés dans la catégorie sont :

- ***DISTILLERIE DE LA SALLE***
- ***MAISON BACHE-GABRIELSEN***
- ***SARL DULUC***
- ***SARL TERRA-COGNAC***

"Conscients des enjeux liés aux émissions de CO2, nous avons cherché à repousser les températures de préchauffage des vins et brouillis à partir de la récolte 2018 en adaptant notre installation.Aujourd'hui, nous communiquons auprès de nos collègues pour partager notre expérience afin que la région puisse améliorer son bilan carbone." - ***Distillerie de la Salle***

"Depuis 1905, nous nous attachons à proposer des cognacs élaborés avec passion, transparence et expertise. La prise de conscience de notre impact environnemental nous a amenés à envisager une manière différente de produire et de consommer." - ***Maison Bache-Gabrielsen***

"Sensible à son environnement, l'exploitation veille à la récupération des eaux de pluie depuis 1884 et d'autres dispositifs ont par ailleurs été mis en place afin de réduire l'empreinte environnementale." - ***SARL Duluc***

"J'essaie d'optimiser et de limiter les intrants, je récupère les eaux pluviales pour le nettoyage du matériel, pour les traitements, et pour arroser les plantations quand nécessaire." - ***SARL Terra-Cognac***

VIVRE ENSEMBLE

Cette récompense à dimension sociétale vise à valoriser la gestion de l'humain (bonne gestion des ressources humaines avec un souci du bien-être des collaborateurs, le travail sur les relations avec les voisins et au sein de la collectivité, bien-être des habitants, la mise en place d'actions en faveur de la transmission du savoir ou de l'attractivité du territoire.)

Les quatre lauréats récompensés dans la catégorie sont :

- ***FAMILLE MARQUIZEAU***
- ***SAMUEL BERTHONNAUD***
- ***SARL LA GERBAUDE – DOMAINES CAMUS***

- ***SCEA CHAMP DU FRENE***

“Nous nous devons de préserver cet héritage que les générations précédentes nous ont laissé, tout en préservant notre environnement de travail, la biodiversité qui nous entoure au quotidien et laisser une trace positive. Les portes de la ferme sont toujours ouvertes pour des démonstrations de matériels ou des réunions de terrain mais on y fête aussi les anniversaires ou les repas de vendanges.” - ***Famille Marquizeau***

"*Nous avons implanté une parcelle de 9 ha en système agroforestier [..]. L'ensemble de ce projet a été réalisé avec l'association des Enfants et des Arbres, ce qui a permis à 40 enfants sur deux années de suite de planter plus de 1100 arbres. D'autres projets de plantation sont en cours avec l'association.****"*** *-* ***Samuel Berthonnaud***

“Nous apportons une attention particulière au choix des produits utilisés et au choix de nos pratiques car nous sommes soucieux de nos collaborateurs et de nos riverains.” - ***SARL La Gerbaude - Domaine Camus***

"Au-delà des pratiques culturales, nous impliquons nos salariés dans nos décisions, nous effectuons des visites à la propriété dans lesquelles la dimension environnementale de nos pratiques est expliquée, nous sommes également impliqués dans la vie de notre village au sein du conseil municipal." - ***SCEA Champ du Frene***

…

[Message tronqué] Afficher l'intégralité du message